

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 508-05

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 508-05 modifiant le règlement numéro 508 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

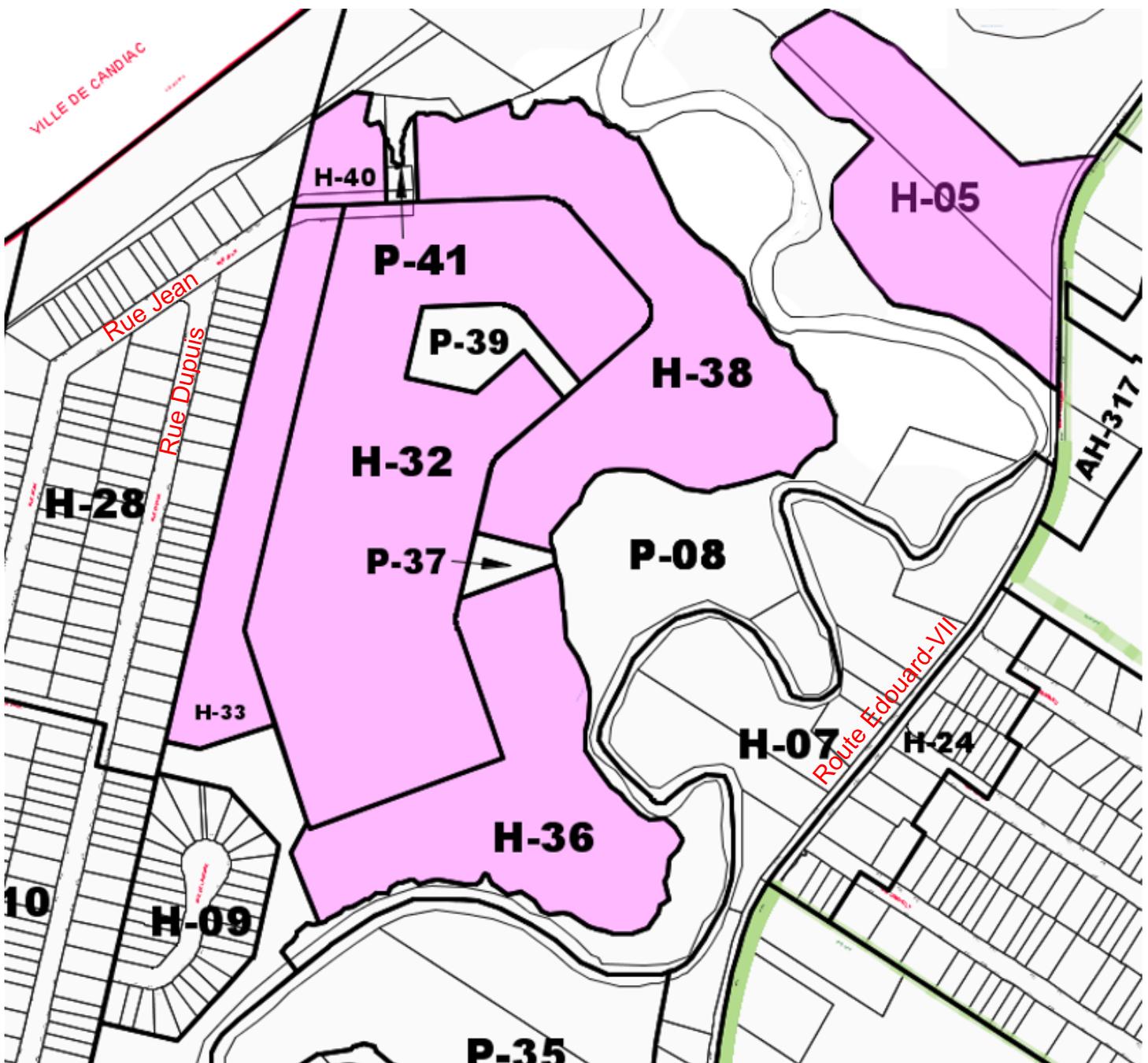
AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 9 avril 2024, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 508-05 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 508 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin :

- 1) D'ajouter des critères d'évaluation applicables aux secteurs à développer (zones H-05, H-32, H-33, H-36, H-38 et H-40) ;
- 2) D'ajouter une annexe « B » concernant le Tracé des axes de transport actifs et motorisés – Secteur Galia.

Ce projet de règlement concerne les zones H-05, H-32, H-33, H-36, H-38 et H-40.

Le périmètre de ces zones est illustré au croquis suivant :



AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 508-05

Ces zones se composent principalement des lots et numéros civiques suivants :

Zone concernée	Description
H-05	Lot 2 714 460 Ptie (1560, route Édouard-VII) Lot 2 714 461 Ptie (1550, route Édouard-VII)
H-32	Lot 6 587 395 Ptie (300, rue Jean)
H-33	Lot 6 587 395 Ptie (300, rue Jean)
H-36	Lot 6 587 395 Ptie (300, rue Jean)
H-38	Lot 6 587 395 Ptie (300, rue Jean)
H-40	Lot 6 587 393

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le lundi, **22 avril 2024, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 508-05 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, ch. Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Philippe, ce 11 avril 2024



La greffière de la Ville
Manon Thériault, avocate